

## **Accord sur Programme Résumé de l'École de l'Être Conscient**

- **Horaires** : 20h par WE sur 3 jours, arrivée 30 minutes avant le début de la journée
- 1er jour : 10h-18h – 2e jour : 9h30-17h30 – 3e jour : 9h30 - 16h30
- A partir de l'année 2, le WE5 est résidentiel : 3,5 jours dans nature

### **O Année 1** *cocher l'année pour laquelle vous vous inscrivez*

. Relation à Soi

. Techniques : approche de l'énergie, couleurs, chakras, **ancrage**, chélation, techniques corps subtils / niveaux 1-3, développer Hauts Sens de Perception

### **O Année 2** *cocher l'année pour laquelle vous vous inscrivez*

. Relation à l'autre - intention et moi inférieur - ombre

. Techniques : 4<sup>e</sup> corps relationnel et astral, sensibilisation chamanique

### **O Année 3** *cocher l'année pour laquelle vous vous inscrivez*

. Relation au Divin, Relation à l'autorité - lumière

. Techniques : niveaux 5-7 (spirituels)

### **O Année 4** *cocher l'année pour laquelle vous vous inscrivez*

. Qualités d'Être, déploiement de son Essence, alignement à son projet de vie

. Techniques : Soins du Hara et de l'Essence créatrice, cordes relationnelles

. Présentation d'un Cas

. Déploiement de la pratique professionnelle

### **Pendant les 4 ans :**

- développement des sens de perception et des compétences techniques énergétiques
- processus psychocorporel - 5 structures de personnalité / blessures / missions de l'Âme ...
- développement des compétences psycho-spirituelles
- développement de capacité à accompagner clients en présence et conscience
- développement créativité individuelle et en groupe (+ 1 spectacle annuel)
- approche de la maladie et du processus de guérison....

- **Travail à distance de chez soi** : lectures, réflexion de soi, pratiques énergétiques + rapports

- **Supervision avec Anne-Chantal** (/ Team) : individuelle à distance + en groupe au cours.

*Obligatoire mais non compris dans le prix de la formation :*

- **Accompagnement individuel psychothérapeutique avec des professionnels agréés par l'école** : 10 séances min par année scolaire réparties entre 15 sept et 31 mai de chaque année, le rythme recommandé étant en réalité 2 fois par mois.

- **Supervision individuelle** avec Anne-Chantal Misson : 1 obligatoire et 1 recommandée, entre le 15 novembre et le 15 mai par année scolaire (70€ par séance).

Pour accord :

*Date*

*Prénom et Nom*

*Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"*